Date de procès fixée trop tard, les dangereux braqueurs présumés Célik et Nassim sont libérés

19/10/2017 à 19h06

Deux hommes condamnés à de lourdes peines pour une série de braquages violents ont été remis en liberté mercredi. La cour d'assises du Vaucluse a trop tardé à fixer leur procès en appel.

L'histoire est rocambolesque. Deux braqueurs présumés, considérés comme violent, ont été libérés ce mercredi en raison de la lenteur de la justice à fixer une date pour leur procès en appel.

Jugeant que "le délai d'audiencement de la procédure est déraisonnable", la cour d'appel d'Aix-en-Provence a ordonné la remise en liberté de Célik Zamoun, 26 ans, et de Nassim Chenouf, 31 ans, condamnés le 3 juillet 2015 par la cour d'assises du Gard, le premier à 22 ans de réclusion criminelle, le second à 15 années. Tous les deux avaient fait appel de leur condamnation.

Armés de Kalachnikov
Les deux hommes, aux casiers judiciaires chargés, sont soupçonnés de faire partie d'une "équipe à tiroirs" qui, en 2011, avait braqué une quinzaine d'Intermarché dans le Gard, la Drôme, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, des vols commis sous la menace de Kalachnikov et accompagnés de violences.

(…)

Sud Ouest

Merci à **BloodyElle**